



## RÈGLEMENT DES MERCREDI POPULAIRE DE LA PISTE 2026

Les mercredi populaire de la piste sont organisés par le comité départemental des cotes d'Armor

sous le contrôle de l'école de piste de l'AADP à Pordic dans le but de promouvoir la formation de l'activité piste auprès des jeunes cycliste garçons et filles ,

### RESPONSABLES .

JACQUES BUHOUR / CD 22      0615057009 / [jacques,buhour22@gmail.com](mailto:jacques,buhour22@gmail.com)

JACQUES QUEMARD / AADP    0687519273 / [jacques,quemard@orange.fr](mailto:jacques,quemard@orange.fr)

RONAN CROISIER / CD 22      0698392584 / [croisier,ronan@bbox.fr](mailto:croisier,ronan@bbox.fr)

### LE CALENDRIER .

Consultable sur le site du comité de bretagne , du comité départemental des cotes d'armor de cyclisme

mercredi 15 avril 2026

mercredi 13 mai 2026

mercredi 17 juin 2026

### HORAIRES .

Début des épreuves 14h30 au vélodrome Jacques Prigent de Pordic

## **SECURITE .**

Rappel des éléments de sécurité , vélo en bon état , casque homologué , gants obligatoire  
pédales plate ou automatique sans courroies , embouts de guidon bouchés ,les lunettes sont interdites accrochées au casque,

**les manches de découverte de la piste se feront uniquement avec vélo de route**

## **CATEGORIES AUTORISES .**

Les découvertes des mercredi populaires de la piste organisés en cotes d'Armor sont ouverte  
aux catégories :

U 11 / U 13 / U 15 garçons et filles

les filles U 17 1ere année sont admises et courrons avec les garçons U 15 ou avec les filles U15

## **ENGAGEMENT ,**

engagement obligatoire par internet via cycle-web , les engagements sont gratuit pour tous

## **ARBITRAGE,**

les mercredi populaire seront arbitré par des arbitres club , régionaux ou nationaux

avec un collègue de minimum 2 arbitres , interdiction de lever les bras , bidon interdit en course ,  
compteur interdit ,pour des raison de sécurité et d'arbitrage , les arbitres peuvent decider de  
faire plusieurs séries suivant le nombre de participant par catégorie , exemple dossards paire et  
dossards imper ,

## **BRAQUETS/**

### **DEVELOPPEMENTS MAXIMUM AUTORISES ROUE DE 680**

pour les U 11 maximum 42\*16 ou 5,60 m

pour les U 13 maximum 42\*14 ou 6,40 m

pour les U 15 en vélo de route 46\*14 ou 7,01 m

pour les U17 filles 1ere année les braquets serons limités a 7,01 m max

en velo de route 46\*14

lors des épreuves le changement de développement est interdit en course

des controles de développements sont susceptible d'être effectués ,

### **CLASSEMENT INDIVIDUEL DU JOUR**

un classement individuel par catégorie est établi , avec classement garçons et classement filles entre elles ou suivant le scratch si elles courent avec les garçons ,

### **LE BAREME DU CLASSEMENT INDIVIDUEL EST LE SUIVANT**

Seul les 10 premiers (eres) marques des points ,

place	1 <sup>er</sup>	2em	3em	4em	5em	6em	7em	8em	9em	10em
points	23	19	16	12	10	8	6	4	2	1 point

lors de la 3eme manche finale ; un bonus de 10 points supplémentaire à tous les coureurs (euses) ayant participés (és) aux 2 premieres manches et a la manche final ,

### **LE BAREME DU CLASSEMENT CHALLENGE CLUB**

A l'issu des 3 manches , un classement général par équipe sur 3 coureurs dont 1 coureurs (se) de chaque catégorie est établi (peut-etre mixte) le meilleur coureur ou coureuse de chaque catégorie apportera sa meilleur place a l'équipe pour établir le nombre total de point de son club ( pas d'entente de club possible ) , le calcul sera fait par catégorie suivant le nombre de coureurs au départ de chaque manche,

A partir des classements individuels finaux de l'épreuve et de façon équitable entre les catégories, on divise la place du meilleurs coureur (se) par le nombre de classé de sa catégorie , par exemple

EX . 20 coureurs classés U11 ; meilleur coureur classé 5em divisé par 20 = 0,25

15 coureurs classés U 13 : meilleur coureur classé 1<sup>er</sup> divisé par 15 = 0,066

25 coureurs classés U 15 : meilleur coureur classé 12<sup>em</sup> divisé par 25 = 0,48

total = 0,796 points

la meilleure équipe sera celle qui totalisera le plus petit nombre de points sur les 3 manches, en cas d'ex-aequo, les meilleurs places par catégories seront prises en compte pour départager les équipes, seules les équipes ayant participé aux 3 manches entreront dans ce classement final,

### **RECOMPENSES A CHAQUE UNE DES 3 EPREUVES**

Lors de chaque épreuve, les 3 premiers et premières de chaque catégorie seront récompensés (es)

l'équipe en tête du challenge sera également récompensée à chaque épreuve

un goûter offert à tous par l'AADP en fin de journée,

**FINALE** ; récompenses offertes par le comité départemental 22

Les 3 premiers et premières du classement individuel par catégorie

Les 3 premières équipes du challenge des clubs